

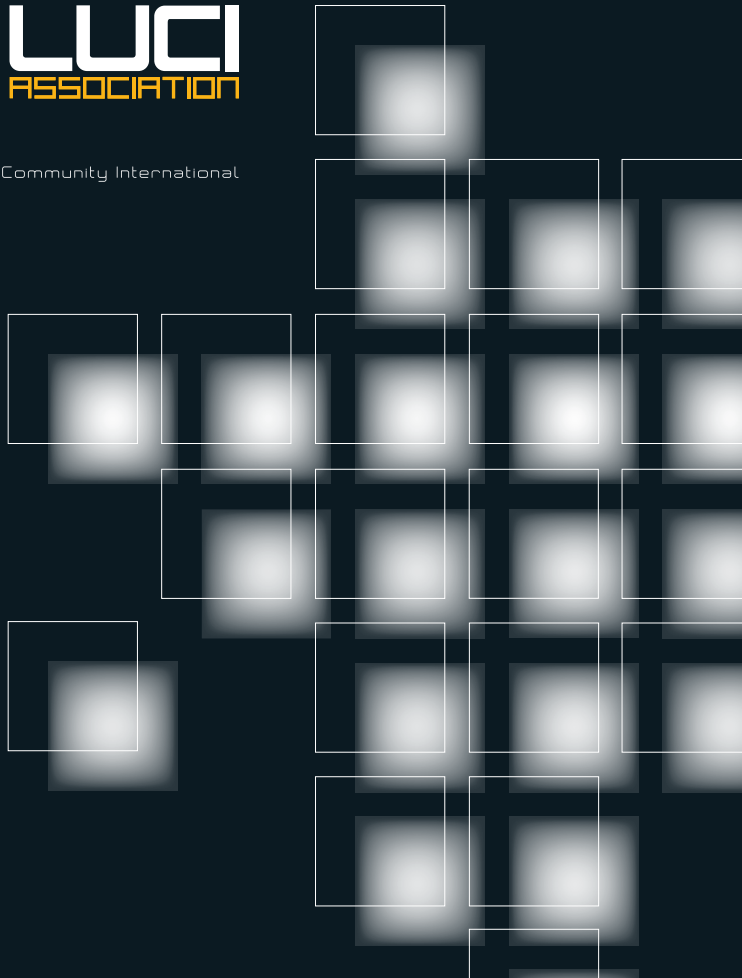
CHARTRE LUCI

de l'Éclairage Urbain

Pour un développement
durable de l'éclairage



Lighting Urban Community International



CHARTRE LUCI

de l'Éclairage Urbain

Pour un développement
durable de l'éclairage

Introduction

A travers l'élaboration d'une "Charte LUCI de l'Éclairage Urbain", nous, les villes membres de LUCI, souhaitons par la présente affirmer notre conviction commune que la lumière peut jouer un rôle déterminant dans le développement durable de nos villes.

Nous sommes en effet convaincus que l'éclairage urbain, par sa capacité à organiser et stimuler les activités urbaines, à embellir les villes et leurs espaces urbains et à améliorer la qualité de vie des habitants, peut participer activement à la construction de villes durables.

Une stratégie d'éclairage public responsable peut contribuer aux objectifs suivants :

- le développement urbain, social et économique des villes
- la réduction de la consommation énergétique
- la prise en compte des aspects sociaux et environnementaux liés à la production, à l'approvisionnement et à la maintenance des installations d'éclairage

Par cette Charte, nous souhaitons donc définir les enjeux liés à la mise en œuvre d'un éclairage durable ainsi que la manière dont l'éclairage peut contribuer activement à des politiques de développement durable menées dans les villes du monde entier.

INTÉGRER L'ÉCLAIRAGE DANS LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT URBAIN

Nous sommes convaincus qu'un éclairage urbain de qualité, soigneusement conçu, peut avoir un impact positif sur le processus de développement et de renouvellement urbain.

Nous pensons qu'une stratégie d'éclairage public, appuyée par un plan lumière et pleinement intégrée au sein des politiques d'aménagement et d'urbanisme, constitue l'une des clés d'un développement urbain équilibré.

Par conséquent, les villes membres de LUCI affirment leur engagement à :

1.1 Assurer un accès équitable et gratuit à l'éclairage urbain

La lumière constitue un des besoins essentiels de la vie urbaine. Les villes doivent garantir à tous les citoyens un accès équitable et gratuit à l'éclairage urbain, indépendamment de leur statut social et de leur condition physique. Ceci implique que les stratégies lumière ne se déploient pas seulement dans les centres-villes mais aussi dans les banlieues et les zones périphériques des villes. La lumière peut alors participer à réduire les disparités sociales et économiques en apportant un soutien aux politiques d'intégration.

1.2 Créer un environnement sûr et agréable

La lumière a joué, au cours de l'histoire, un rôle important pour rendre nos villes plus sûres et plus agréables à vivre. Les stratégies d'éclairage urbain doivent conserver cette mission comme une de leurs priorités principales, afin de contribuer à créer un environnement urbain sûr. Ceci implique aussi de prendre en considération le sentiment d'insécurité que la lumière, utilisée en quantité mesurée, peut contribuer à résorber.

1.3 Utiliser la lumière pour construire les identités urbaines et culturelles de nos villes

La lumière, temporaire ou permanente, est un puissant vecteur pour le marketing urbain et l'embellissement des villes. Elle peut participer à la création de paysages nocturnes caractéristiques et à la mise en valeur d'espaces urbains, de bâtiments ou de monuments significatifs.

Cependant, l'éclairage pour embellir et promouvoir nos villes doit être utilisé avec attention et certains points méritent une attention particulière :

RENFORCER L'IDENTITÉ SOCIALE ET CULTURELLE

L'utilisation de l'éclairage urbain pour construire et/ou renforcer le lien entre les citoyens et leur

environnement urbain doit être privilégiée. Les événements et festivals lumière ont tout particulièrement vocation à laisser place à la création urbaine, à la culture et à l'art, en favorisant l'unité sociale de nos villes.

PRÉSERVER ET PROTÉGER LES SITES HISTORIQUES ET LES CENTRES-VILLES ANCIENS

Un éclairage bien conçu et respectueux des lieux doit penser à l'apparence diurne des luminaires utilisés, spécialement dans les parties historiques des villes. Toutes les solutions techniques évitant de nuire aux bâtiments et à leur apparence doivent être explorées.

1.4 Soutenir une mobilité douce

Tout en constituant un élément essentiel de la sécurité pour la circulation automobile, l'éclairage peut également apporter une contribution importante au développement des modes de déplacement doux. Un éclairage sûr et adéquat des voies réservées aux cyclistes, des espaces des transports en commun et des trottoirs, peut offrir une alternative à la voiture et aider à minimiser les effets nocifs de la circulation sur le climat et l'environnement.

1.5 Renforcer le développement économique local

Les stratégies lumière doivent soutenir l'économie locale et le développement commercial. Par sa capacité à embellir et améliorer l'image d'une ville et de ses quartiers, l'éclairage constitue une force d'attraction pour les habitants, les touristes, ainsi que pour les activités commerciales et économiques. Les investissements effectués dans l'éclairage urbain apportent un retour économique indirect et peuvent stimuler le développement de manière décisive.

CONSIDÉRER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET ÉCOLOGIQUE DE LA LUMIÈRE

Les villes et les pays du monde entier ont pris des engagements afin de limiter les émissions de CO2 et nous soutenons pleinement ces initiatives.

Nous sommes convaincus que les villes peuvent contribuer à ces objectifs et ces engagements en planifiant et en réalisant leur stratégie d'éclairage urbain de manière efficace et respectueuse des ressources.

Par conséquent, les villes membres de LUCI réaffirment leur engagement en faveur de la prise en compte des points suivants dans le cadre de leur politique d'éclairage :

2.1 Optimiser la consommation énergétique

L'un des défis essentiels que doit affronter l'éclairage urbain est celui de la consommation d'énergie et des émissions de dioxyde de carbone. Le changement climatique ne peut être combattu que grâce à de nouvelles approches et technologies intelligentes, qui minimisent les émissions de dioxyde de carbone tout en améliorant la qualité de la lumière dans nos villes.

Deux niveaux de consommation de CO2 doivent être pris en compte :

| SOURCES D'ÉNERGIE

Afin de réduire au maximum l'impact environnemental de l'éclairage urbain, les villes doivent privilégier les énergies renouvelables (énergie solaire, éolienne, dérivée des plantes (biomasse) ou de l'eau) plutôt que les énergies fossiles.

| EXPLOITATION DE L'ÉNERGIE

L'éclairage urbain doit contribuer aux objectifs d'efficacité énergétique à travers la mise en œuvre de stratégies et de concepts innovants dans le domaine de la conception lumière, tout comme à travers des technologies avancées appliquées aux équipements d'éclairage et aux systèmes de gestion.

2.2 Réduire l'impact environnemental de tous les aspects liés à l'exploitation et à la production de la lumière

Les villes doivent tenir compte du cycle de vie complet du matériel d'éclairage, ce qui implique toutes les ressources nécessaires à la production de lampes, de luminaires et de mâts, ainsi que le coût de leur transport.

En fin de vie, tous les produits utilisés doivent être traités sans risque pour l'homme ou pour l'environnement. Le recyclage doit être fixé comme une priorité dans toutes les villes.

2.3 Maintenance et contrôle de qualité

La maintenance des installations d'éclairage est une des missions les plus importantes pour les villes et elle est vitale pour l'efficacité énergétique. Le coût et l'impact financiers, humains et matériels de la maintenance doivent donc être sérieusement pris en compte pour que celle-ci soit assurée convenablement. Cela doit notamment impliquer de privilégier les installations d'éclairage simples à entretenir et facilement accessibles pour les techniciens chargés de les réaliser. Les villes doivent être en mesure de contrôler régulièrement la qualité de leur éclairage et ses caractéristiques photométriques.

2.4 Diminuer la pollution lumineuse

La pollution lumineuse obscurcit les étoiles dans le ciel nocturne, gêne les observatoires astronomiques et, comme toute autre forme de pollution, perturbe les écosystèmes et à des effets nocifs sur la santé.

Deux aspects importants de la pollution lumineuse doivent être pris en compte par les villes :

| SANTÉ HUMAINE ET BIODIVERSITÉ

Un bon système d'éclairage urbain doit prendre en compte les nuisances potentielles d'un éclairage intrusif et gênant. Au-delà du désagrément, l'altération du cycle naturel lumière-obscérité peut provoquer un dysfonctionnement des cycles circadiens des êtres humains, des animaux et des plantes, avec un impact négatif sur leur santé et sur l'environnement. Les villes doivent créer des environnements lumineux confortables et conserver des zones d'obscurité.

| PRÉSERVER LE CIEL NOCTURNE

En raison de la pollution lumineuse, la nuit étoilée est devenue invisible dans de nombreuses zones métropolitaines. A cause d'une mauvaise conception de l'éclairage et de l'utilisation de produits inadaptés, la lumière est émise vers le ciel au lieu d'être dirigée vers ce qu'elle devrait éclairer. L'utilisation de luminaires récents, une conception lumière soignée et une gestion responsable de l'éclairage urbain peuvent contribuer à réduire la pollution lumineuse.

Tenant compte de ces principes,

les villes membres
de LUCI s'engagent à :

- ▶ **Appliquer dans le domaine de l'éclairage les résolutions et les chartes locales, nationales et internationales,** qui existent en matière de développement durable et de technologies durables.
- ▶ **Développer une approche intégrée du processus de conception et d'installation de l'éclairage urbain** au sein des politiques d'urbanisme et d'aménagement de nos villes.
Ce qui implique :
 - **d'utiliser les plans lumière** comme outil de planification stratégique
 - **d'organiser une participation citoyenne active** pour les projets lumière les plus significatifs
- ▶ **Diffuser une nouvelle culture de l'éclairage durable** dans nos villes en :
 - **soutenant une innovation ouverte,** encourageant et faisant la promotion des activités liées au développement durable dans tous les domaines
 - **valorisant les bonnes pratiques et illustrant les effets positifs** des concepts d'éclairage avancés et des technologies d'éclairage innovantes
 - **contribuant activement à l'expertise développée au sein du réseau LUCI,** en échangeant les expériences et en identifiant les meilleures pratiques
- ▶ **Procéder à l'évaluation de nos efforts** en produisant, tous les 3 ans, un rapport d'avancement.



Lighting Urban Community International

.....

LUCI (Lighting Urban Community International) est un réseau international de villes sur l'éclairage urbain qui rassemble plus de 60 municipalités sur 6 continents. Il crée des espaces d'échange de savoir et de bonnes pratiques, et aide les villes membres à développer un éclairage urbain adapté et durable.

.....

LUCI ASSOCIATION

13 rue du Griffon 69001 Lyon, France

.....

Tél : +33 (0)4 27 11 85 37 ■ Fax : +33 (0)4 27 11 85 36

Email : luci@luciassociation.org

www.luciassociation.org